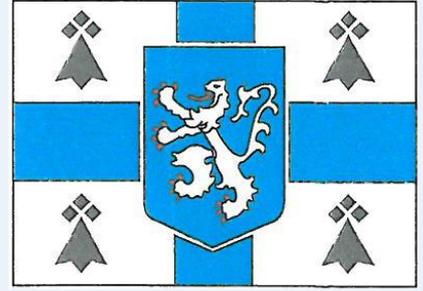




Responsable de la publication : Patrick TANGUY, Maire - Rédaction : Commission communication



Mouez ar Yeuc'h

Bulletin d'informations Communales Janvier 2019
Keleir ar Gumun Genver 2019
N° 125

**An esperañs a vev an den
En dizesper ne vev den**

**L'espoir nourrit l'homme
Nul de vit de désespoir**

Sommaire / Krennadur

INFOS PRATIQUES & CALENDRIER
RETOUR SUR IMAGES
A TRAVERS LA COMMUNE
VIE ASSOCIATIVE
CONSEILS MUNICIPAUX
INFORMATIONS DIVERSES

*meilleurs
vœux*

Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch
Tél : 02.98.74.71.50 – Fax : 02.98.74.70.99

mairie.le-juch@wanadoo.fr

Site : www.lejuch.fr

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermée le Samedi

Permanences du Maire et des Adjointes

Patrick Tanguy

Maire

Le samedi matin sur rendez-vous

Marc Raher

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine,
nouvelles technologies, culture

Sur rendez-vous

Yves Tymen

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à
l'environnement

Sur rendez-vous

Isabelle Kervarec

Adjointe aux affaires scolaires, affaires sociales,
communication, enfance et jeunesse, animation, vie
associative– CCAS

Sur rendez-vous

Douarnenez Communauté :

75, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez – Tél :
02.98.74.48.50

Déchetterie de Lannugat :

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h
& de 14h à 18h.

Urgences médicales :

Appeler le 15 qui assure la régulation

Cabinet infirmier :

Cabinet Petitbon Alan

Tél : 02.98.74.71.04 Port : 06.07.27.95.47

ADMR Plogonnec :

Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC –

Tél : 02.98.91.84.96

Transport Le Juch / Douarnenez :

Le samedi

Départ à 9h30 de votre domicile & retour à 11h.

Taxi Lokorn–06.82.82.56.56 -

Transport à la demande : Pays de Douarnenez
0 810 810 029

Transport Penn ar Bed :

Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper sur le site
internet cat29.fr

Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :

6, rue de l'école – Tél : 02.98.74.71.70

Ulamir du Goyen - Centre de Loisirs :

Rue Abbé Conan – 29100 Poullan

Tél : 02.98.74.27.71

Boîte postale :

Levée du lundi au samedi à 9h00

Calendrier des Manifestations

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
11 & 12 Février	Distribution de sacs OM	Salle Socioculturelle	Douarnenez Communauté
2 Mars	Conférence Patrimoine religieux	Salle Socioculturelle	Diocèse de Quimper
9 Mars	Répétition publique	Salle Socioculturelle	Bagad Pouldergat
14 Avril	Vide Grenier	Salle Socioculturelle	Comité de Jumelage
21 Avril	Crêpes de l'Ecole	Salle Socioculturelle	Ecole Notre-Dame

RETOUR EN IMAGES

Exposition du Centenaire de la Victoire de 1918



INAUGURATION DE L'EXPOSITION

Commémoration de l'Armistice



La commune du Juch et sa population ont honoré dimanche 11 Novembre les personnes disparues pendant la guerre 14/18.

Les 60 noms des personnes disparues ont été cités. Les enfants présents ont mis une fleur pour chacun au pied du monument aux morts.

Tout le monde s'est retrouvé à la salle socioculturelle pour le pot de l'amitié et voir l'exposition sur la guerre 14/18 réalisée par différentes associations "Patrimoine" du territoire.



Téléthon 2018



PLUS DE 7500 CRÊPES ET GAULETTES



Notre Dame de Paris – 8 & 9 Décembre



« Notre-Dame de Paris » et les 350 spectateurs ont permis de générer près de 1200 €. Cette somme sera versée à la Fondation du Patrimoine pour aider au financement des travaux de l'église.

Le Père Noël

Devenue une tradition, la visite du Père Noël s'est déroulée le dimanche 23 décembre en fin de journée.

Cette année le vieil homme à la barbe blanche est arrivé dans son costume tout neuf en calèche tirée par Ushuaia (poney du centre équestre du Launay).

Tous les sachets de bonbons préparés par les membres du comité d'animation furent distribués aux enfants présents place de l'Eglise.



Les plus grands ont pu déguster la cuvée extraordinaire de Gwin Tom 2018.





L'année qui s'achève a malheureusement encore été marquée à Strasbourg par des actes de barbarie auxquels nous devons répondre par des marques de solidarité et de soutien en faveur de la défense de notre démocratie. Depuis maintenant deux mois, les mobilisations nous poussent à réfléchir à l'écoute et la prise en compte de l'ensemble des revendications qui bousculent le fonctionnement de nos institutions. Trop nombreux sont ceux qui ne se retrouvent plus dans leur organisation. De là à remettre en cause leur légitimité, nous constatons quotidiennement que ce sentiment tend à se généraliser. Et c'est à l'échelon local que tous veulent pouvoir échanger, discuter et soumettre leurs propositions.

Au printemps, une enquête a lancé la réflexion sur le projet de territoire de Douarnenez Communauté. Depuis, plusieurs ateliers se sont déroulés avec élus, agents et partenaires locaux. Il est primordial d'écrire ce projet, et que chacun y trouve sa place. Au même moment, nous travaillons sur un pacte financier et fiscal. Il est inutile de vous cacher, que suite aux baisses de dotations subies dans les dernières années, l'horizon financier de nos collectivités est moins serein. Il faudra donc trouver l'équilibre entre les projets structurants, attendus par nos administrés, et les capacités financières de chacun. Que ce soit mutualisation ou fusion, il est clair que l'avenir institutionnel nous forcera à évoluer de gré ou de force. Nous devons donc nous y préparer, en faisant en sorte de ne pas perdre notre âme. Nos administrés tant attachés à l'échelon local ne cessent de nous le dire. L'exemple du domaine médical en est le témoin. Nous voyons la forte mobilisation pour le maintien du SMUR et d'un service d'urgences performant sur notre territoire, et la nécessité de trouver une solution efficace à la problématique de la désertification médicale, à la fois sur le territoire communautaire, mais aussi chez nos voisins directs de Plogonnec.

Nous voyons toutes ces attentes dans les mobilisations actuelles. Ce sera l'enjeu des prochains scrutins, et on voit bien que c'est le sentiment général actuel. Nous voyons que dans les mois à venir, nous devons être le relais de l'expression de toutes ces attentes, et il est fantastique de voir en ces moments de crise que l'on se rappelle enfin de l'existence de ces échelons du bas. On dit le citoyen attaché à sa commune. Nous portons quotidiennement notre gilet d'élus local, et sommes prêt à ouvrir la porte de nos mairies à tous ceux qui veulent construire positivement notre territoire rural.

Après cette introduction malheureusement incontournable, Je souhaite maintenant vous adresser mes vœux les plus sincères afin que 2019 apporte à tous joie, santé et prospérité.

Cette année nous avons pu assister aux deux démontages successifs du parapluie qui couvrait notre église depuis fin 2016. En cette fin d'année, nous pouvons admirer la qualité du travail réalisé par les compagnons depuis maintenant deux ans. Nous allons lancer les deux dernières tranches de travaux successivement. L'année à venir va ainsi permettre d'achever la rénovation des toitures, et la réimplantation des voûtes intérieures soit un total de 450K€. Souhaitons que les modifications de participation aux subventions subies cette année ne pèsent pas trop dans le reste à charge communal. Nous avons le soutien étroit de la DRAC pour nous aider à mener à bien ce projet. Vous comprenez mon insistance sur la fondation patrimoine.

Je profite de cette évocation pour remercier l'implication de l'association Histoire et Patrimoine dans la fondation patrimoine pour la rénovation de l'église. Aujourd'hui quand on parle de patrimoine, on parle tout de suite de mécénat : « il n'y a qu'à » nous disent certains. Malheureusement nous n'avons pas l'aura de certains, qui trouvent les donateurs pour se mobiliser grâce à la notoriété du lieu. Nos grands voisins, ne sont pas loin de

financer le reste à charge communal de travaux. Chez nous, les donateurs que je tiens à remercier chaleureusement, sont peu nombreux. Et c'est par les actions menées que nous avons encore réussi à déclencher la bonification régionale « Skoazh Ouzh Skoazh ». Nous acceptons l'aide de tous pour y arriver.

Les travaux de réalisation de la liaison douce entre la salle et le parking sont lancés. Une fois la parcelle acquise, l'EPAB a procédé à l'ouverture du lit du futur ruisseau, que les conditions météo de ces derniers mois se sont chargées de remplir. Les tracés commencent à se définir, reste à y apporter les aménagements. Le cabinet A-MAR paysages nous assiste sur ce dossier, auquel nous associons aussi une reprise des entrées nord du bourg. Les différents avis émis lors de la réunion de présentation seront pris en compte. Pour l'été prochain ces liaisons douces apporteront d'autres regards sur les déplacements dans la commune.



Depuis septembre, une équipe de trois étudiants du Master1 Patrimoine de Quimper, travaille sur la mise en place d'un cheminement d'interprétation au travers du bourg et de la voie verte. A l'issue de ce projet tutoré, nous aurons à disposition une plaquette et les projets de supports de cette visite du patrimoine communal. Là encore une équipe de bénévoles se met à leur disposition pour les aider dans leur travail. Nous ferons appel au savoir-faire de la « Cour du Juch », pour fabriquer ces supports. J'en profite pour saluer la naissance de ce tiers-lieu sur notre commune, qui apporte une dynamique intéressante dans cet espace rénové. Ils avaient positivement étonné la présidente du conseil départemental, lors de sa visite de territoire au printemps. Ils portent haut le nom du Juch.

Une autre innovation dans la commune, a été la mise en place de la mutuelle de village en septembre dernier. Répondant aux attentes d'un certain nombre d'administrés, laissés sur la touche par les mutuelles de groupe, elle apporte une solution satisfaisante, portée sans charge par la commune.

La commune a obtenu le label régional Zéro-Phyto, et pour finaliser cet engagement nous avons opté pour une solution de binage électrique pour le cimetière et d'autres espaces publics. Nous avons aussi équipé le terrain de sport de deux tondeuses robots, qui épargnent les longues heures de tonte sur l'autoportée, et l'évacuation des déchets. Les sceptiques peuvent constater que la pelouse du terrain de foot est maintenant bien plus belle, et que plus rares se font les taupes, dérangées en permanence par les robots baladeurs. Nous avons aussi fait appel à la quinzaine de biquettes des « Tontons tondeurs » pour venir à bout des ronciers de la peupleraie nouvellement acquise épargnant aux agents la corvée de débroussaillage.

Cette démarche globale de développement durable a été reconnue par le prix « santé, sécurité au travail » remis par le centre de gestion départemental (voir en fin de bulletin), pour saluer l'amélioration des conditions de travail apportée aux agents techniques. Au passage, je salue l'engagement et l'efficacité de ceux-ci, qui pendant l'été ont procédé à un gros travail sur les drains du terrain de sport. Espérons que cette année la pelouse supportera mieux les intempéries. Mais le ciel ne semble pas être avec nous et il risque encore d'y avoir des matchs annulés.

Au chapitre des labels, soulignons les deux étoiles attribuées par le jury des « villes et villages étoilés » de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (voir en fin de bulletin). Ce prix récompense le travail réalisé depuis plusieurs années sur l'impact de l'éclairage public dans la pollution lumineuse. Là où certains croient faire des économies, alors qu'ils ne font que diminuer le gaspillage, nous avons, au fil des années, rendu notre éclairage économe, et surtout optimisé le faisceau des lampadaires. Nous ne sommes que 2 communes finistériennes et 18 Bretonnes à avoir ce label. Il reste du travail à faire dans ce domaine, et nous assumons notre rôle d'initiateur. L'année à venir va voir se concrétiser le projet d'éclairage télégéré en collaboration avec le SDEF et la société quimpéroise Nexiode qui développe les produits.

La commune est déjà retenue dans l'appel à manifestation d'intérêt départemental de revitalisation de centre bourgs, et nous allons répondre à l'appel à projet Dynamisme des Bourgs Ruraux en Bretagne. Nous sommes en réflexion avec un bailleur social sur un programme de réhabilitation en centre bourg dans lequel la présence d'un commerce serait envisagée. En y associant d'autres éléments de dynamisation, comme l'acquisition de la motte féodale en cours, nous espérons que le travail mené depuis plusieurs années sera reconnu, et que ce projet structurant pour le bourg pourra voir le jour. Nous aurons à nouveau l'occasion, comme lors des précédents ateliers avec le CAUE, de solliciter la participation des volontaires à la réflexion.

Les derniers chiffres de l'insee, au titre de l'année 2016 nous indiquent une légère baisse de population (736 contre 742 en 2015 et 747 en 2014), ceci confirme la baisse de 0,4% depuis les cinq dernières années. Cette année 1 mariage et 1 Pacs ont été célébrés, 8 de nos concitoyens nous ont quittés, et nous avons accueilli 5 naissances. En 2018, 5 permis de construire ont été délivrés, ainsi que 25 déclarations préalables auxquelles s'ajoutent 40 certificats d'urbanisme qui montrent une certaine activité immobilière.

Saluons aussi le dynamisme constant de notre école, qui malgré le départ des CM2 en fin d'année scolaire maintient ses effectifs à un niveau honorable, accueillant maintenant 49 bambins : belle récompense pour la qualité du travail mené par l'équipe pédagogique. Nous avons candidaté dans le cadre du soutien à l'équipement des écoles numériques rurales, afin de participer au renouvellement des équipements informatiques de l'école

Je ne peux conclure sans remercier nos agents pour leur disponibilité et leur engagement. Devant répondre à de nombreuses sollicitations dans de multiples domaines, ils vivent au quotidien le paradoxe du transfert de compétence qui devrait diminuer la charge de travail. On oublie souvent que c'est avant tout au niveau local qu'il faut renseigner les éléments des dossiers à traiter, et en assurer le suivi. Sans leur efficacité et leur réactivité face à de nombreuses évolutions, nous ne pourrions mener autant de projets pour notre commune. Avec toute l'équipe municipale, nous essayons ainsi de donner le maximum de chance à notre commune et ses administrés. C'est un honneur de se voir qualifier de « pêcheur de bonheur », et je tiens à le partager avec toute l'équipe.

Je termine donc, en vous renouvelant mes vœux et en y associant l'ensemble de l'équipe municipale ainsi que nos agents. Je les adresse à vous tous élus, membres des institutions, acteurs associatifs, sans oublier les acteurs économiques de notre commune, agriculteurs, artisans, commerçants et prestataires de services, qui font vivre notre commune, et à tous ceux que j'ai pu oublier.

Merci à toute et tous.

Retour sur les animations de l'année 2018 :

Le club des retraités se réunit autour d'Alain son nouveau président, et nous le remercions de s'être engagé pour que ce moment convivial du Jeudi après-midi perdure ; De nouveaux membres arrivent d'ailleurs, et les projets de sortie semblent plaire aux adhérents. Un autre rendez-vous s'est installé le mercredi; en effet un groupe d'une quinzaine de personnes, accompagnée de quatre aides de l'Adapa, profite de la salle pour se retrouver à cette après-midi hebdomadaire de jeux. L'air du Juch semble leur faire du bien.

Les habituels repas de crêpes et vide-grenier des parents d'élèves ont eu un franc succès. Le comité de jumelage a aussi retrouvé Le Juch pour son habituel troc et puces, avant d'accueillir nos amis de Saint-Geniès, et de leur faire découvrir une fois de plus les perles de notre région. Les diables ont innové en proposant une soirée raclette où tous ont pu profiter du fumet du fromage. Leur tournoi et le concours de pétanque ont animé la plaine des sports juchoise. Cette année la fête du 15 Août a retrouvé la place de l'église, avec un plateau musical fourni et varié. Les habitudes ont été un peu bousculées par les rythmes électros de fin de soirée. Le public était ainsi plus éclectique.

Au fil des mois les marcheurs du comité d'animation nous ont dévoilé les balades inédites dont ils ont le secret. A l'occasion des journées du petit patrimoine de pays, dont le thème était l'homme et l'animal, l'animation autour du cheval au travail a malheureusement été contrariée par la météo. C'était aussi l'occasion de la remise des prix du concours photo, monté en relation avec l'office de tourisme. Le public s'est bien pris au jeu en assumant son rôle de jury populaire, pour la sélection des 6 prochains panneaux qui égayeront nos chemins de balade. La fête de la soupe s'est maintenant installée comme un moment fort de l'automne. Son



affiche diabolique attire marmitons et goûteurs, et cette année l'inspiration était très internationale. Belle soirée aux rythmes du « Kermarron Braz Band » et des « Doigts Toniques ».

L'année a aussi été l'occasion de différentes expositions. Nous avons profité lors de la cérémonie des vœux de quelques décors, laissés après « Tables en fête » de graine d'hellébore, qui comme tous les ans apporte cette touche festive à notre fin d'année. Occasion d'admirer le savoir-faire de nos artistes en fleur.

Autre exposition, à l'occasion du centenaire de 1918, où les cinq associations patrimoine du pays de Douarnenez se sont regroupées pour nous partager le fruit des recherches réalisées pendant les quatre années commémoratives du centenaire de la grande guerre. Le devoir de mémoire est important et le travail mené par nos historiens locaux en fut l'expression. Saluons donc la qualité de ces recherches méticuleuses, qui ont permis de porter à la connaissance de tous, ces tranches de vie durant ces terribles années. Occasion pour beaucoup de découvrir ces témoignages de la vie au front et de replonger dans ce moment de l'Histoire. Saluons cette volonté de transmettre et de maintenir ce souvenir.

C'est d'ailleurs le sens des actions portées par Histoire et Patrimoine, qui à l'occasion nous a fait partager sa connaissance historique sur l'église. A plusieurs reprises, il a été possible aux amateurs de découvrir les panneaux qui relatent cette histoire, et de profiter de la visite guidée, parfois même sur les hauteurs pour les plus intrépides. Visites acrobatiques inespérées, qui ont permis de découvrir les détails de l'architecture. Il faudra maintenant attendre au moins deux siècles avant de refaire la toiture. Les inscriptions sont ouvertes.

Par un petit clin d'œil aussi à toutes les crêpières (et aussi aux quelques crêpiers) qui à chaque occasion font chauffer la bilig pour le plaisir des papilles des amateurs, je tire la révérence à l'association Sonia qui a encore contribué par une belle participation au Téléthon. Nous avons profité de la concordance des dates, pour associer le spectacle Notre Dame de Paris à cet événement et abonder à cette cause.

Nous avons lancé la gageure de monter cette comédie musicale dans notre salle, en réadaptant les décors à un espace plus réduit. Nous avons pris le pari de proposer deux représentations. Le public a répondu présent, et tous furent sous le charme de « Notre Dame de Paris, venant en aide à Notre Dame du Juch ». La qualité du travail de cette troupe amateur a été unanimement saluée, et les retours très positifs des spectateurs, pourraient nous pousser à recommencer l'expérience. Cette réussite, à la préparation de laquelle ont participé plusieurs bénévoles d'Histoire et Patrimoine, ainsi que les agents et élus de la commune, montre le potentiel de la salle pour ce genre de spectacles. Le concert de la Chorale Morgan, et le spectacle Sacré Pilhou porté par l'école de musique en sont la preuve. La Nuit des Sables Blancs a aussi testé les lieux.

Distribution Colis



**Nous avons distribué 23 colis cette année à nos anciens.
15 personnes à domicile et 8 personnes dans les maisons de retraite.**

ETAT CIVIL

Naissance

Adèle LE FLOC'H

– Le Rhun – 24/09/2018

Alix BERNARD

– 12, lot. Koad ar Yeuc'h – 30/10/2018

Lukas LANCIEN

– Guerlac'h Vian – 05/12/2018



Décès

Aude DELAPORTE-BLANC

– 12bis, route de la gare – 31/12/2018



A travers la Commune

Urbanisme

Déclaration préalable – 2

Ravalement et poses de velux. Changement de destination bâtiment agricole en habitation..

Certificat d'urbanisme – 13 dont 1 CUB

A Louer – Logement T3

Un logement de type 3 avec une cuisine, deux chambres, situé rue Louis Tymen près de la mairie est proposé à la location. Montant du loyer : 357.01 € - Libre.

Plus de renseignements auprès de la mairie 02 98 74 71 50



Messe au Juch

A l'occasion de Pâques, une messe aura lieu le lundi à 10h30.

L'église étant indisponible en raison des travaux de rénovation des toitures, elle aura lieu à la salle socioculturelle.



Mobilité des seniors - Transport -

Ce service assuré par le Taxi Lokorn de Locronan et destiné en priorité aux personnes de 60 ans et plus, vous permet de vous rendre, le samedi matin, de votre domicile vers les commerces de Douarnenez (Intermarché, Leclerc, centre-ville).

Inscription en mairie (02 98 74 71 50) au plus tard le vendredi 12 h. Tarif : 2 € aller/retour.

Mutuelle Communale

La commune vient de signer une convention de lancement d'une mutuelle de village avec le groupe AXA. Cette mutuelle de village propose une couverture complémentaire santé à des tarifs préférentiels aux administrés qui souhaitent y adhérer. Seule condition : habiter sur la commune ou y travailler.



PLUGNAN Jérôme, référent sur la commune, se tient à la disposition des personnes intéressées.

Tél : 06 45 65 30 53

Centre de loisirs

La municipalité du Juch et l'Ulamir proposent un accueil de loisirs à Poullan-sur-Mer.

Garderie possible à partir 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 à la salle socioculturelle.

Ulamir du Goyen
Centre Social



Une navette passe prendre les enfants à 8h30 et les ramène à 17h30. Le goûter est fourni.

Renseignements et inscription auprès de l'ULAMIR au 02 98 74 27 71.

<http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.fr/>

⋮

VIE ASSOCIATIVE

Club des Retraités



Un petit mot du Président des aînés.

Le club a fêté Noël le jeudi 20 décembre à la salle socioculturelle. Les cartes d'adhésion ont été délivrées à cette occasion. Comme chaque année, les enfants sont venus chanter pour leurs aînés et leur offrir un petit cadeau qu'ils avaient eux-mêmes confectionné. Puis distribution de friandises par le Père Noël.

Une sortie est prévue au mois de mai au Haras de Hennebont.

La porte est grande ouverte. On vous attend.

Bloavez mad à tous !

Kenavo.

Le Président, Alain NICOLAS

06 68 12 98 30

Les Diabes du Juch

Les membres du bureau et les joueurs des Diabes souhaitent pour commencer une très belle année 2019 à tous ses supporters et sympathisants.



Côté animation, en novembre 2018 les rouges et noirs ont organisé une « soirée Raclette » qui fût un vrai succès avec 250 personnes rassemblées dans la salle socioculturelle. Nous avons organisé également notre repas annuel le 12 janvier, réservé aux membres du club.

A mi-saison l'équipe A entraînée par Romuald Brouquel occupe une 10^{ème} place en D2, le maintien est la priorité du club. Quant à l'équipe B elle joue les premiers rôles en D4.



Par ailleurs, l'ASDJ remercie la mairie pour sa participation financière et les nombreux sponsors qui ont confectionné le calendrier des Diabes.

On regrette le vol par effraction sur notre buvette. Une plainte a été déposée en Gendarmerie qui a prélevé des empreintes et une enquête est menée. Nous demandons aux voleurs de nous ramener notre marchandise.

Vive les Diabes

Sportivement, le Président.

Histoire et Patrimoine

Depuis les dernières informations au travers du Mouez ar Yeuch, les membres de notre association ont vécu plusieurs rendez-vous.

Le 6 octobre notre sortie annuelle nous conduisit à la visite de la ville du Ponant. Comme le chantait Barbara « il pleuvait sans cesse sur Brest ce jour-là » Cela ne nous a pas empêché, dans la bonne humeur, de mieux faire connaissance de la vieille ville : la rue de Saint Malo, le site des Capucins, la Tour Tanguy.

Après le repas pris au légendaire restaurant « Le Vauban » c'est par l'Abbaye de Daoulas que nous terminions la journée.



Le week-end du 11 novembre plus de 1200 visiteurs sont venus à l'exposition « Sur les traces de la Grande Guerre » Un grand succès pour cette première proposition inter-associations patrimoniales du Pays de Douarnenez et une source de satisfaction et d'encouragement pour le travail réalisé.

Début décembre nous avons contribué avec la municipalité à l'organisation du spectacle de la comédie musicale « Notre Dame de Paris ».



Bonne et heureuse année 2019 à tous.
BLOAVEZ MAT DEOC'H TOUT !

Le samedi 2 mars à 14 heures, à la salle socio-culturelle, une conférence sera proposée par le service de formation du Diocèse de Quimper dans le cadre de la découverte du patrimoine religieux en Finistère,
Cette conférence donnée par Monsieur Daniel Giraudon -Professeur (émérite) de breton à l'Université de Bretagne occidentale et chercheur au CRBC (centre de recherche bretonne et celtique) - portera sur la Représentation du diable dans le patrimoine religieux et les croyances populaires.
Prix d'entrée 8 €

meilleurs vœux

Le Comité de Jumelage, Daniel Canonico 02 98 74 70 88

Ecole Notre-Dame

A l'école Notre Dame, les occasions de sorties ont été nombreuses au cours du premier trimestre.

La veille des vacances de la Toussaint, les enfants ont eu rendez-vous avec l'un des responsables de l'association des Tontons tondeurs. Ils ont côtoyé de près les chèvres et autres moutons présents sur la commune durant quelques semaines.

Le 8 novembre, les maternelles sont allées à Quimper voir « Du vent dans la tête », spectacle de marionnettes proposé par Très Tôt Théâtre.

Le 12 novembre, les CE-CM se sont rendus à la salle communale afin de visiter l'exposition consacrée à la première Guerre Mondiale. Ils ont pu découvrir les panneaux qu'ils avaient réalisés en classe sur le sujet, à partir de la lecture d'un album de littérature de jeunesse. Ils y ont également rencontré des personnes passionnées et ont pu poser de nombreuses questions sur les objets exposés.



Le 22 novembre, les maternelles et CP, en compagnie de leurs camarades de Plogonec, ont pris la direction de Douarnenez. Ils ont assisté au visionnage du film « Komenako, le petit chat curieux ».

Le 29 novembre, l'infirmière scolaire de l'éducation nationale est intervenue en classe auprès des CE-CM. Ils ont tous participé à un jeu portant sur l'équilibre alimentaire, les bienfaits du sport, la méfiance à l'égard des écrans et l'importance du sommeil.

Le 7 décembre, de nombreux bénévoles (parents, grands-parents et membres de l'association d'art floral) ont encadré les enfants répartis en ateliers lors de la

journée sans cartable. De nombreuses réalisations de Noël étaient au programme (boules à neige, fleurs en papiers, suspensions de Noël, sapins pour l'exposition, mug cakes...). La journée s'est terminée dans une ambiance très conviviale autour d'un goûter préparé par tous.



Le 20 décembre, tradition oblige, les enfants ont pris le chemin de la salle socio-culturelle. Ils étaient attendus par les membres du club du 3^{ème} âge et par l'homme à la barbe blanche. Les enfants ont chanté et récité quelques poèmes de circonstance puis ont offert aux personnes présentes petits cadeaux et cartes de vœux. Le père Noël, quant à lui, leur a remis à chacun un sachet de friandises.

Le 21 décembre, au retour de récréation, les enfants ont découvert dans la garderie les paquets apportés par le Père Noël aux deux classes : des livres, des jeux de société et des jeux pour la cour.

Depuis la Toussaint, l'équipe pédagogique s'est étoffée. L'école accueille Anaëlle Camus en service civique. Elle anime divers ateliers dans les classes et propose des ateliers variés (jeux, bricolages...) sur le temps de pause méridienne. Présente jusqu'à la fin du mois de juin, elle mènera avec eux divers projets.



Comité d'animation

Notre assemblée générale est prévue le 15 février.

Comme tous les ans, toutes les personnes désireuses de nous rejoindre seront les bienvenues.





L'exposition de Noël s'est tenue les 22 et 23 décembre sur le thème de « Noël à la montagne ».

Les adhérentes de Graine d'hellébore ont une nouvelle fois exprimé leur créativité dans les décors et compositions florales. 300 visiteurs étaient au rendez-vous. Le public a également apprécié les tables dressées pour la fête, les crèches de Noël.

L'ensemble était complété par une loterie et un kiosque de bouquets.

Les enfants de l'école ont participé à l'exposition en réalisant chacun un petit sapin, d'où la mini sapinière colorée.

Comme chaque année, l'atelier destiné aux enfants le samedi après-midi était attendu. Ils adorent et étaient fiers du centre de table qu'ils ont réalisé et emporté à la maison.

Certains conjoints se sont pris au jeu en réalisant des animaux ou petits personnages en bois qui sont venus compléter le décor.

Le bilan global est satisfaisant.



Bonne et heureuse année 2019 à tous



Conseils Municipaux

Conseil du 11 Décembre 2018

Projet d'acquisition du ZAL

Monsieur le Maire rappelle les différents évènements intervenus depuis le Conseil municipal du 10 octobre 2018 et notamment la rencontre avec Monsieur ARAMOND, Chargé de mission au Service régional de l'archéologie où il a été évoqué la participation de l'Etat pour l'acquisition du Zal.

Suite à ces éléments, Monsieur le Maire propose de faire une proposition d'achat du ZAL référencée section 87 / AA / 0018 à hauteur de 15 000 € hors frais de notaire. La parcelle située à l'adresse moulin du Juch ar Zal à LE JUCH mesure 6 647m². La parcelle appartient actuellement à Monsieur DE KEROULLAS Yohan et Madame DE KEROULLAS Gwenaëlle Françoise.

Tous les frais résultants de cette acquisition seront pris en charge par la commune.

Le conseil municipal autorise le Maire à solliciter des subventions auprès des services archéologies ;

Contrat d'association OGEC 2019

Il convient dans le cadre du contrat d'association avec l'OGEC pour l'école NOTRE Dame de Toutes Grâces d'actualiser le montant du versement. Ainsi, il est proposé un versement pour l'année 2019 de 40 641,86 € soit 3 386,82 € mensuel. Ce montant correspond à 46 élèves, sans distinction de leur commune de résidence, répartis comme suit : 16 maternelles et 30 primaires l'année 2018-2019 conformément à la détermination du coût moyen départemental de fonctionnement par élève fourni par les services départementaux de l'Education nationale.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 3 386,82 € la participation mensuelle à compter du 01 janvier 2019 soit un montant annuel de 40 641,86 €, versée mensuellement à l'organisme de gestion de l'Ecole Notre Dame de Toutes Grâces.

Appel à projets « Écoles numériques innovantes et ruralité »

La collectivité a été sollicitée par Catherine LE BERRE, directrice de l'école privée NOTRE Dame de Toutes Grâces du Juch afin de répondre à l'appel à projets « Écoles numériques innovantes et ruralité ».

L'ambition de cet appel à projets, en accompagnant spécifiquement les territoires ruraux, est de faire en sorte que l'innovation pédagogique au service du développement des usages du numérique concerne tous les territoires en tenant compte de leur diversité et de leurs singularités. Il doit soutenir notamment les initiatives innovantes des équipes pédagogiques et éducatives dans et autour de l'école contribuant à la réussite scolaire par le développement dans les ruralités de véritables territoires d'innovation pédagogique. Il permet également de favoriser la continuité entre l'école et le collège et, le cas échéant, des projets partagés entre collèges et écoles. L'évaluation des résultats de ces projets permettra de définir les stratégies et outils nécessaires au déploiement du numérique éducatif dans les bassins ruraux.

Dans le cadre du projet global, la subvention de l'Etat couvre **50 % de la dépense engagée pour chaque école** et est plafonnée à 7 000 € pour chacune d'entre elles. Pour être éligible, la dépense engagée pour chaque école devra s'élever à minima à 4 000 € (bénéficiant ainsi d'une subvention de l'Etat de 2 000€).

Le montant du projet s'élève à 6 420 €. Il comprend l'achat :

- d'un VPI + ordinateur (2 980 €)
- 3 ordinateurs (1 440 €)
- 3 iPAD avec stylets (1 500 €)
- Logiciel ordinateur / Application IPAD (500€)

Il est proposé de participer au financement du projet à hauteur de 3 210 €.

Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

Révision des loyers des logements communaux

L'indice de référence INSEE des loyers entre le 2^{ème} trimestre 2017 (126.19) et le 2^{ème} trimestre 2018 (127.77) servant de base au calcul de l'augmentation du loyer est de + 1,25 %.

Il est proposé d'appliquer cette hausse aux loyers en cours à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le montant des charges pour l'année 2018 s'est élevé à 1 492,82 € soit par logement par mois :

1492.82 € / 5 logements / 12 mois = 24,88 €

Les loyers plus les charges à compter du 1^{er} janvier 2019 sont proposés comme suit :

	Loyer	Charges	Total
Logements T2	214,60 €	24,88 €	239,48 €
Logement T3	314,87 €	24,88 €	339,75 €
Logements T2 rénové	240,10 €	24,88 €	264,98 €
Logement T3 rénové	340,37 €	24,88 €	365,25 €

1. Attribution de compensation prévisionnelle 2018

La commission d'évaluation des charges, réunie le 3 juillet 2018 a validé le montant provisoire de l'attribution de compensation au titre de l'année 2018 à Douarnenez Communauté. Le montant s'élève à 71537 €.

2. Attribution de compensation provisoire 2019

La commission d'évaluation des charges, réunie le 6 novembre 2018 a validé le reversement de compensation à Douarnenez Communauté. Le montant du reversement de l'attribution de compensation au titre de l'année 2019 s'élève à 76 836 €.

3. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2019 (DETR)

Rapporteur : Patrick TANGUY

La Dotation d'équipement des territoires ruraux vise à financer des projets portés par les communes ou intercommunalité. Ce dispositif d'Etat est instruit localement par la préfecture du Finistère par le biais d'une commission d'élus.

Il vous est proposé de demander des subventions au titre de la DETR 2019 pour les programmes d'investissements suivants :

1 – Travaux de revitalisation du centre-bourg

Monsieur le Maire rappelle le contexte de la situation, notamment les projets en cours (projet d'aménagement du cheminement et des entrées de

bourg) et la fermeture du bar, dernier commerce du territoire. Il informe également l'assemblée des différentes sollicitations d'acteurs privés recherchant des locaux vacants en vue d'implanter une activité au sein de la commune.

La maison DE KEROULLAS, située en cœur de bourg, est mise en vente. Cette propriété revêtant d'un caractère fondamentale dans l'aménagement du centre-bourg, il convient, au-delà de l'acquisition et de l'aménagement permettant d'éviter d'avoir un ensemble bâti en ruines ou une résidence secondaire aux volets clos, d'en faire un outil de revitalisation du centre bourg.

Une réflexion a ainsi été engagée en partenariat avec Finistère Habitat en vue de son acquisition et de sa future destination. L'architecte Fanny CADOU a présenté le 5 décembre 2018 l'étude de restructuration montrant la faisabilité pour l'accueil de logements aux étages ainsi qu'un commerce au rez-de-chaussée. Ce projet permettrait donc à la fois de bénéficier d'un bâti plus qualitatif, de revitaliser le bourg par l'arrivée de nouveaux habitants et de développer une activité commerciale ou artisanale. Le projet est estimé, acquisition comprise, entre 818 000€ et 856 000 € HT.

Au titre des axes « Maintien des services publics en milieu rural et des services à la population, Travaux d'aménagement de centre-bourgs et Déconstruction de bâtiments dans le cadre d'un projet d'aménagement ou de revitalisation de centre-bourg », il est proposé de retenir le plan de financement suivant :

<u>Charges (en HT)</u>		
	<u>Montant</u>	<u>%</u>
<u>Acquisition</u>	160 000,00	41%
<u>Travaux sur le bâtiment principal A</u>	150 000,00	39%
<i>Démolition</i>	30 000,00	
<i>Réhabilitation (300 000 globalement)</i>	120 000,00	
<u>Travaux de démolition, VRD et création éventuelle de celliers communs</u>	76 000,00	20%
<i>Travaux de démolition</i>	20 000,00	
<i>VRD</i>	37 000,00	
<i>celliers communs</i>	19 000,00	

TOTAL	386 000,00	100%
--------------	-------------------	-------------

Recettes		
	<u>Montant</u>	<u>%</u>
DETR	115 800,00	30%
AMI Départemental	100 000,00	26%
Communauté de communes	-	-
Commune	170 200,00	44%
TOTAL	386 000,00	100%

2 – Travaux d'aménagement du cheminement

Monsieur le Maire rappelle l'avancement du projet d'aménagement du cheminement et des entrées de bourg. L'esquisse du projet a été présentée le 16 novembre 2018. Suite à la réflexion, il est opportun de compléter le projet.

Mobilier ludo-sportif

Ce mobilier a vocation à développer la pratique sportive et à compléter l'équipement existant (terrain multisport regroupant un but et un panier de basket). Le choix des modules sera fait en ayant la volonté de l'adresser à un large public.

Recettes		
	<u>Montant</u>	<u>%</u>
DETR	19 250,00	35%
Département / PCV	-	-
Communauté / DZ Co	-	-
Commune	35 750,00	65%
TOTAL	55 000,00	100%

Charges HT		
	<u>Montant</u>	<u>%</u>
Mobilier ludo-sportif	30 000,00	55%
Consigne vélos	5 000,00	9%
Aménagements autour de la salle socioculturelle hors travaux cheminement	20 000,00	36%
TOTAL	55 000,00	100%

Afin de développer la pratique du vélo tout en s'inscrivant dans la politique communautaire, notamment en termes d'équipements lié au

développement du tourisme, il a été retenu l'installation d'une consigne composée 2 box pouvant chacun accueillir 1 vélo. Cet équipement permet également de recharger les batteries des vélos à assistance électriques tout en sécurisant les bagages.

Cet équipement a vocation de permettre, et d'inciter, les cyclotouristes et les cyclistes parcourant la voie verte de pouvoir faire une halte et de découvrir le territoire. Il s'agit également de pouvoir accueillir les pratiquants allant dans le bois du Névet donc l'accès est tout proche. Au-delà de l'aspect culturel et touristique, cela sera générateur d'activité économique, 65 € étant dépensé en moyenne par jour par cyclotouriste en Bretagne (Baromètre du tourisme à vélo en France ; Édition 2017 ; Ministère de l'économie). Cet outil a également usage à servir au quotidien (mairie et salle socio-culturelle à proximité directe) et a ainsi favoriser la mobilité douce.

Cette politique s'inscrit dans un contexte plus global où la collectivité s'inscrit dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années : économie d'énergie avec l'installation d'éclairage public à LED, label 0 phyto ou encore travaux sur l'isolation des bâtiments par exemple.

Aménagement autour de la salle socioculturelle hors travaux cheminement

Les abords directs de la salle nécessitent également des travaux supplémentaires (non prévus dans le programme initial) afin de rendre l'espace à la fois plus agréable et plus facile d'entretien tout en réduisant les surfaces imperméabilisées. L'objectif est de favoriser l'usage de la partie arrière de la salle, notamment par les fumeurs afin de limiter les nuisances lors de l'utilisation de la salle socioculturelle.

Il s'agit également de favoriser l'usage du boulodrome.

De plus, des conteneurs semi-enterrés seront implantés.

Il est proposé :

- D'approuver le programme d'investissement ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Maire à demander des subventions DETR 2019 selon les taux indiqués ci-dessus.

Prévoyance CDG

Le Centre de gestion du Finistère propose une offre mutualisée par le biais d'une convention de participation,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adhérer à la convention de participation telle que mise en œuvre par le Centre de gestion du Finistère, à compter du 1^{er} janvier 2019, pour une durée de 6 ans et prend acte des conditions d'adhésion fixées par celle-ci et précise que les modalités de versement de la participation de la collectivité adoptées par délibération du 11 décembre 2012 demeurent inchangées et que cette participation sera accordée exclusivement au contrat référencé par le Centre de gestion du Finistère pour son caractère solidaire et responsable.

Pouvoir signature Contrat Enfance Jeunesse

Madame Isabelle KERVAREC rappelle aux membres de l'assemblée que le contrat Enfance Jeunesse (CEJ) conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales est à signer pour la période 2018-2021.

Il convient donc d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat Enfance Jeunesse pour la période 2018-2021 avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Lancement de la tranche conditionnelle 3 et 4

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que les tranches conditionnelles 3 et 4 vont être lancées de manière concomitante au mois de janvier 2019 afin d'optimiser le financement de l'opération.

1. Rapport des adjoints

Patrick TANGUY :

Installation de l'antenne Téléphone Orange sur le terrain de foot

Julien BROUQUEL se porte volontaire pour être délégué à la commission de contrôle de révision des listes électorales

Cahier de doléance de l'AMRF disponible en mairie jusqu'au 15 décembre. Celui-ci sera ensuite communiqué au Préfet et aux parlementaires.

Renouvellement des contrats d'assurance : gain de 19%

Vœux du maire le samedi 05 janvier à 11h00 à la salle socio-culturelle

Sortie municipale à la Roche Maurice fin janvier ou début février

Pause plaque Villages étoilés fin janvier avec si possible une animation

Bilan du spectacle : très très positif. 350 spectateurs durant le week-end (130 le samedi et 220 le dimanche)

Isabelle KERVAREC informe le conseil municipal de la date de distribution des colis de Noël aux anciens qui se déroulera le samedi 05 janvier 2018 à partir de 14 H.

Renouvellement de la convention avec la Sté d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales (SACPA)

Rapporteur : Patrick TANGUY

Le contrat de capture et de gestion de fourrière animale arrivera à échéance à la date du 31 décembre 2018.

La prestation du contrat comprend :

- La capture et la prise en charge des animaux divagants suivants : carnivores domestiques, NAC et petits animaux de rente dans la limite des capacités d'accueil des structures (L211.22 et L 211.23 du CRPM). Ceci exclut toutes les espèces sauvages ou exotiques dont la prise en charge répond à des réglementations spécifiques.
- La capture, la prise en charge et l'enlèvement en urgence des animaux dangereux (L211.11 du CRPM)
- La prise en charge des animaux blessés et le transport vers une clinique vétérinaire partenaire.
- Le ramassage des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kg et leur évacuation via l'équarrisseur adjudicataire (ATEMAX).
- La gestion du Centre Animalier (fourrière animale) (L211.24 et L211.25 du CRPM).
- Le reporting en temps réel de l'activité de la fourrière (entrées/sorties des animaux) avec un accès direct sur le logiciel métier du prestataire (codes d'accès délivrés à la conclusion du marché).

Le montant forfaitaire annuel pour fournir les prestations décrites ci-dessus est de 786,90 € hors taxe.

Le présent contrat est conclu pour une période allant du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019. Il pourra ensuite être reconduit par tacite reconduction trois fois par période de 12 mois, sans que sa durée totale n'excède 4 ans

Lors de ce conseil municipal, plusieurs motions de soutien pour le maintien du SMUR sur le territoire, pour les mobilités rurales mais également sur les implications des lois Notre et MAPTAM ont été votées. Vous trouverez les textes de ces motions, à votre demande à la Mairie.

INFORMATIONS DIVERSES

Distribution Sacs Ordures ménagères

Elle aura lieu le lundi 11 et mardi 12 février de 10h à 12h15 et de 16h à 18h à la salle socioculturelle.

Antenne ORANGE

Le dossier d'information sur l'installation de l'antenne sur le terrain de sport est consultable sur le site internet de la commune ou directement en Mairie.

Inscriptions listes électorales

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Les personnes nouvellement installées sur la commune du Juch peuvent, pour participer à ce scrutin, s'inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au 30 mars 2019. Se présenter en mairie avec carte d'identité et un justificatif de domicile.

Permanences Habitat

Douarnenez Communauté informe et accompagne les propriétaires bailleurs ou occupants sur les dispositifs d'aides financières à l'habitat (aide au ravalement, prêt à taux zéro, rénovations énergétiques, adaptation au handicap, etc.).



Pour tout renseignement :
Yannick BIZIEN - Conseiller Habitat
Douarnenez communauté
75, rue Ar Véret - CS 60007
29177 Douarnenez Cedex
Tél : 02 98 74 49 49

habitat.conseil@douarnenez-communaute.fr

Recensement gibier

Recensement gibier nocturne : Les sociétés de chasse du Juch organisent un recensement des lièvres et de tout gibier nocturne le jeudi 24 et vendredi 25 janvier 2019. Ce comptage aura lieu de 20h30 à 02 h du matin.



Service d'Eau

A compter du 1^{er} janvier 2019, le Service de l'Eau sur la commune sera géré par la Communauté de Communes Service eau et assainissement

regie.eau@douarnenez-communaute.fr

Accueil : 02.98.74.46.45 - Services techniques - Route de Brest - 29100 Douarnenez

Courrier : 75 rue Ar Veret - CS 60007- 29177 DOUARNENEZ CEDEX

Les abonnés recevront une dernière facture de consommation sur l'année 2018 courant janvier de la SAUR, ensuite c'est donc notre service qui gèrera la relève des compteurs et la facturation ainsi que le réseau eau.

Pour Le Juch la part assainissement sera facturée par la SAUR jusqu'en 2021.

Le détecteur de fumée doit être à l'habitation ce que la ceinture de sécurité est à la voiture : un réflexe ! Il ne réduira pas le nombre de départs de feu mais il pourra sauver des vies grâce à une alerte rapide.

Le principal objectif d'un détecteur de fumée est d'alerter, par un signal sonore puissant, les occupants d'un logement de la présence de fumée, principalement la nuit lorsque le niveau de vigilance dans la maison est au plus bas. Il existe aussi des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes ou malentendantes qui émettent un signal lumineux et/ou vibrant.

Quel type de détecteur choisir ?

Le détecteur de fumée doit être conforme à la norme NF EN 14604 et disposer d'un marquage CE.

Où installer le ou les détecteurs ?

La loi impose l'installation d'au moins un détecteur par logement, en priorité dans une zone de circulation desservant les chambres. Toutefois, il est conseillé d'en installer plusieurs, notamment dans les zones qui présentent un risque d'éclosion d'incendie : les combles dotés d'un caisson VMC, les volumes comportant chaudière, tableau électrique, machine à laver, sèche-linge, appareils hifi-électroménagers, etc.

Qui doit installer et entretenir le détecteur ?

C'est au propriétaire du logement d'installer le détecteur de fumée. L'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil.

Chiffres-clés

1 incendie se déclenche toutes les 2 minutes en France.

70 % des incendies mortels se produisent la nuit. L'intoxication par les fumées est la 1^{ère} cause de mortalité dans les incendies. Celle-ci tue davantage que les flammes.



Communication de la Direction départementale des Finances publiques du Finistère sur le prélèvement à la source

La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés.

Tous les renseignements sont accessibles à partir du site www.impots.gouv.fr.

A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires :

- vous êtes **employeur** et avez moins de 20 salariés : pour recevoir les taux de prélèvement et déclarer la retenue à la source prélevée, vous pouvez aller sur le site www.net-entreprises.fr (assistance au 0811 376 376) ou par une plateforme simplifiée proposée par l'Urssaf www.letese.urssaf.fr .
- en tant qu'**association**, vous employez une ou plusieurs personnes : vous pouvez effectuer les démarches pour le prélèvement à partir du site www.net-entreprises.fr , et si vous avez moins de 20 employés, par un service proposé par l'Urssaf www.cea.urssaf.fr
- en tant que **particulier**, vous avez obtenu en 2018, une réduction et/ou un crédit d'impôt suite à des dépenses effectuées en 2017 concernant un emploi à domicile, des frais de garde d'enfant, une cotisation syndicale, un don à une association ou un investissement locatif : en janvier 2019, sans démarche de votre part, vous percevrez un acompte de 60 % de ce crédit / réduction d'impôt sur votre compte bancaire. Le solde sera versé à l'été 2019 sur la base de votre déclaration de revenus 2018.
- Les services des finances publiques sont les seuls interlocuteurs pour répondre à vos questions portant sur le taux qui est appliqué pour déterminer le prélèvement. Il importe néanmoins que vous ayez au préalable obtenu un avis d'imposition en 2018 pour déterminer ce taux de prélèvement (qui peut être nul si vous êtes non imposable). A défaut c'est le barème qui sera appliqué

NOUVEAUTE / ACTIVITE NOUVELLE

Bien-être

Ouverture du cabinet de soin Graines de Lumière ce lundi 28 Janvier 2019 au 4 Place de l'église.

Cynthia Pappé, jeune femme de 35 ans, certifiée en Réflexologie Plantaire, en massage, en énergétique ainsi qu'en écoute active, vous accueillera avec joie du lundi au samedi de 9h15 à 19h00.

Le cabinet sera un lieu professionnel de bien être, de retour vers sois, d'écoute de son corps.

Pour venir découvrir les bienfaits du massage, trois soins vous seront proposés:

- Soins du corps émotionnel
- Réflexologie Plantaire
- Massage énergétique

Lieu idéal pour toutes les personnes souhaitant prendre soin d'eux, cultiver leur bien-être, s'épanouir, se détendre, relâcher des tensions physiques et psychiques, mettre des mots sur leurs maux.

Accueil des enfants à partir de 7 ans.

Nouveauté 2019: ateliers initiation au massage, à la réflexologie plantaire et à l'énergétique.

Soins sur RDV : 02.56.10.17.03 ou 06.37.88.34.19

Site internet: grainesdelumiere.eu



Randonnées

Calendrier 2019

Etes-vous prêt à tenter l'aventure ?



22-23-24 Mars
12-13-14 Avril
10-11-12 Mai
7-8-9 Juin
5-6-7 Juillet
19-20-21 Juillet
13-14-15 Septembre

Une marche de 3 jours sur 60 km de sentier côtier entre Douranenez et la pointe du raz
Infos et inscriptions : www.geobiologie-organites.com contact: 07.78.68.72.12

Le Sentier du Bout du Monde organisé par Jean-Pierre Pappé est une marche le long du sentier côtier de Douarnenez à la Pointe du Raz.

Au total, 60 km en 3 jours d'autonomie complète.
2 Nuits en bivouac

C'est une fenêtre hors du temps, un cadre dans lequel l'extraordinaire et la magie peuvent opérer.
Une quête à la découverte de ce que nous sommes, vers l'essentiel et le retour à la source.

3 Jours de marche à la frontière entre la terre et l'océan.
3 jours qui transforment une vie.
3 jours pour aller au bout de votre Monde.

Renseignements et inscription par mail:

jeanpierrepappe@gmail.com

Entretien du cimetière

Entretien des espaces
en sol meubleEntretien des espaces
verts**L'aspect bien-être**

- Réduction des nuisances pour les agents et les habitants
 - bruits (possibilité de travailler à proximité du public, à toute heure)
 - gaz d'échappement
- Réduction des contraintes physiques grâce à l'ergonomie du matériel et de la manutention (pas de transport de bidon de carburant)
 - diminution des risques d'accidents (limitation du travail en hauteur avec l'élagueuse, usage réduit de l'autoportée sur la voie publique)
 - moins de vibration
- Conditions de travail des agents grandement améliorées
 - Outils plus légers, plus ergonomiques, moins bruyants
 - Diminution du temps de travail à l'extérieur (robots tondeuses)
 - Réduction des contraintes physiques dues aux vibrations et des risques de lombalgie causée par l'autoportée par exemple (Le terrain de foot représentait 75% de la surface total tondue)
 - Réduction de la manipulation d'hydrocarbure et suppression de l'exposition aux agents chimiques
 - Réduction des risques liés à la circulation sur voie ouverte avec l'autoportée

**L'aspect environnemental**

- Respect de l'environnement
 - Réduction des besoins en eau
 - Niveau d'entretien des espaces amélioré
 - Amélioration de la qualité de tonte (tonte 5/7 jours – 15/24h)
- Outillage adapté à leurs tâches
 - Simplicité d'usage et gain de temps : une même batterie pour les 3 outils, plus besoin de carburant, d'entretien moteur, etc.
 - Suppression des tâches redondantes pour la réalisation de tâches plus qualitatives

**L'aspect économique**

- Entretien minime
- Pas de carburant
- Pas de matériel de sécurité comme les bacs de rétention ou les armoires pour les produits phytosanitaires et autres EPI
- Temps agent
 - temps réduit grâce à la bineuse
 - temps libéré grâce aux robots
 - manutention réduite (pas de transport de bidon, équipements liés aux carburant et aux produits phytosanitaires)
 - Suppression des manutentions liées aux déchets de tonte (chargement des déchets / transport jusqu'à la déchèterie / déchargement)
 - Suppression des coûts associés (réduction de l'utilisation de l'autoportée et du tracteur / coût déchèterie / taupier)

Rentabilité (les robots sont amortis en 2 ans)





Le concours « Villes et Villages étoilés » organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) a pour but pour les communes qui concourent, la valorisation de choix d'éclairage extérieur visant à prévenir, limiter et supprimer les nuisances lumineuses.

Les communes lauréates répondent à un ensemble de critères prenant en compte des impacts sur la biodiversité et les paysages nocturnes, sur le sommeil et la santé des habitants, des économies d'énergie, de la limitation des gaz à effet de serres induits, de l'écoconception et du recyclage des matériels utilisés ainsi que de la capacité d'observation du ciel nocturne pour les générations à venir.

Grâce à ses efforts pour la protection de l'environnement nocturne, d'économie d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse, la commune a été labellisée « Villes et Villages étoilés » et remporte 2 étoiles qui seront présentées sous forme de panneau à l'entrée du bourg.

Nous avons commencé la rénovation de notre éclairage public en 2012, et aujourd'hui notre parc est à 90% led.

Nos performances de consommation par Km de voie éclairée sont excellentes (A), et le seront en orientation de la lumière (de D à A) et en puissance par Km (de B à A) lors de la prise en compte des derniers remplacements de candélabres.

La mauvaise évaluation en couleur de lumière émise, provient de la forte proportion des LED à couleur froide (blanche) installées en début de rénovation. C'est le risque de l'innovation, car il est vrai que depuis les lumières sont plus chaudes, et donc moins pénalisantes sur ce critère.

Repères situant votre commune par rapport à une moyenne nationale (indiquée entre parenthèses)

Consommation annuelle par habitant :	11,1	(85)	kWh / hab.
Puissance moyenne des lampes par point lumineux :	39	(140)	W
Taux d'équipement en luminaires par habitant :	0,17	(0,17)	point lumineux / hab.
Emissions de CO ₂ (liées seulement à l'électricité consommée ⁽²⁾) :	0,9	(8,8)	tonnes CO ₂ / an
Consommation annuelle par point lumineux :	65	(528)	kWh / point lumineux